



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58498>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-58498**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005922800011

Ville : Evry courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91, 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 2024M013

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique

Adresse mail du contact : Commande.publique@grandparissud.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au 5-1-1 du RC.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 11/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Cf RC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de documents multimédia

Code CPV principal - Descripteur principal : 79822500

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition de documents multimédia

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire exécution Grand Paris Sud

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1: Acquisition de documents musicaux L'accord-cadre ne comporte pas de minimum et est limité par un seuil maximum par période d'exécution (12 mois) de 21000euro (s)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79822500

Lieu d'exécution du lot : Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

- **Description du lot :** Lot 2 : Acquisition de films L'accord-cadre ne comporte pas de minimum et est limité par un seuil maximum par période d'exécution (12 mois) de 81000euro(s)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79822500

Lieu d'exécution du lot : Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

- **Description du lot :** Lot 3 : Acquisition de texte enregistrés L'accord-cadre ne comporte pas de minimum et est limité par un seuil maximum par période d'exécution (12 mois) de 8000euro(s)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79822500

Lieu d'exécution du lot : Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'acheteur public a recours à la technique d'achat des accords-cadres à bons de commande, conformément à l'article L.2124-5 et R.2162-1 et suivants du code de la Commande Publique. Les besoins seront couverts par voie de bons de commande conformément au bordereau des prix. Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique). avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement 1 (une) fois à la date anniversaire Voies et délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours

devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024